



Créé en 1992, l'Observatoire Ostréicole suit des lots d'huîtres naturelles sur **14 parcs du littoral charentais** (12 dans le Bassin de Marennes-Oléron et 2 sur l'Île de Ré) dans des conditions d'élevage représentatives des pratiques professionnelles locales. Captés sur coupelles par CAPENA sur le site des Longées, les lots sont placés sur parcs en mars/avril de chaque année (2023 : semaine 12) et élevés pendant 3 ans. Un suivi saisonnier de la **mortalité** et de la **croissance** (basé sur le gain de poids), ainsi qu'un bilan annuel en fin d'année sont réalisés sur les lots des trois classes d'âge.

Les résultats ci-dessous représentent l'état des performances des lots à la **fin de l'automne 2023** et sont issus des derniers échantillonnages réalisés le 30/11/2023 dans le **Bassin de Marennes-Oléron** et dans l'**Île de Ré**.

Tableau 1 : Taux de mortalité (%) ; moyenne) et croissance pondérale (g ; moyenne) des lots d'huîtres de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année obtenus à la fin de l'automne 2023 (valeurs en gras). Les valeurs de référence correspondent à la moyenne de 29 années de suivi pour les huîtres de 1^{ère} année (1994-2022) et de 22 années de suivi pour les huîtres de 2^{ème} et 3^{ème} année (2000-2022). Les flèches représentent l'évolution des tendances actuelles par rapport aux valeurs de référence à la même période.

	Mortalité		Croissance	
1^{ère} année sur parcs de demi-élevage	24,9 % (Référence = 57,0 %)	↘	+15,0 g (Référence = +16,7 g) Poids individuel = 15,5 g	↘
2^{ème} année sur parcs de demi-élevage	20,9 % (Référence = 15,8 %)	↗	+21,5 g (Référence = +24,1 g) Poids individuel = 36,9 g	↘
3^{ème} année sur parcs de pousse	16,1 % (Référence = 16,6 %)	→	+15,3 g (Référence = +24,0 g) Poids individuel = 56,6 g	↘

I. Mortalité

Au mois de novembre 2023, les **mortalités automnales** des **lots de 1^{ère} année** sont **très faibles** par rapport à la valeur de référence pour cette saison. La phase de mortalité, débutée au printemps et terminée en été, a engendré une perte totale de seulement **25 %** de naissains en moyenne. Ces résultats de survie excellents ont été mesurés de manière homogène sur l'ensemble des parcs de demi-élevage. Comme à l'habitude, les parcs de **La Mortane** et de **Ronce** sont les plus touchés, avec une mortalité cumulée de **36 %** et **35 %**, respectivement. Le naissain du parc de **Mérignac** n'a subi que **14 %** de pertes. Les autres parcs de demi-élevage ont enregistré des mortalités variant de **19 % (Chevalier)** à **27 % (Viandet)**.

Pour les **huîtres de 2^{ème} année**, la **mortalité cumulée** est **supérieure (20,9 %)** à la valeur de référence (15,8 %) lorsqu'elle est calculée pour l'ensemble des sites de l'observatoire. Cette surmortalité est principalement attribuée aux pertes mesurées dans deux des neufs parcs de demi-élevage : **La Mortane** et **La Flotte** qui ont atteint respectivement **65 %** et **45 %** de pertes

cumulées sur l'année. Aucun biais zootechnique n'a été recensé (poches à terre, obturation des mailles par le biofouling ...). De plus, ces résultats sont en accord avec les pertes observées par des professionnels du secteur. A l'exception de ces deux sites, la mortalité de cette classe d'âge s'élève en moyenne à **11 %** pour les autres parcs, variant de **9,2 %** à **Mérignac** et **Viandet**, à **13,2 %** au **Martray**.

Concernant les huîtres de **3^{ème} année**, les **mortalités** sont **similaires** à celles des années précédentes, la survie ne semble pas avoir été affectée par la mise en place des lots sur les parcs de pousse. Les pertes mesurées pour les deux parcs du centre du bassin (**Lamouroux** : **16,7 %** ; **La Casse** : **17,2 %**) sont légèrement supérieures à celles obtenues pour le parc de **La Coupe à Colleau** dans le sud (**14,4 %**).

II. Croissance

L'automne 2023 est caractérisé par une **croissance déficitaire pour les trois classes d'âge d'huîtres en élevage**.

La croissance cumulée des **huîtres de 1^{ère} année** à l'issue du mois de novembre 2023 se situe entre **+11,5 g** et **+19,6 g**, ce qui traduit un manque de croissance moyen de près de 2 g par rapport aux valeurs de référence. Seuls les parcs de **Boyard** et de **Chevalier** présentent une légère amélioration de la croissance cumulée à l'automne par rapport à leur normale. Pour l'ensemble des autres parcs, le gain de poids cumulé est en déficit de 1 g à 4 g dépendamment du parc considéré.

Les **huîtres de 2^{ème} année** d'élevage ont eu une **croissance automnale** variant entre **+14,3 g** à **Mérignac** et **+31,0 g** pour les sites de l'île de Ré (**Le Martray + 30,9 g** et **La Flotte +31,6 g**). Les autres parcs présentent des gains de poids entre **+15,6 g (Bourgeois)** et **+21,8 g (Boyard)**. Le parc de Boyard et ceux de l'île de Ré sont les seuls pour lesquels les huîtres ont eu des performances supérieures à leur valeur de référence. Quant aux autres, le gain de poids ne représente que 66 % à 87 % de celui obtenu les années précédentes.

Les performances de croissance des huîtres en dernière année d'élevage sur les parcs de pousse ont été nettement en-dessous des références automnales (**+15 g** au lieu de **+24 g**). Le déficit de croissance des **huîtres de 3^{ème} année** s'élève à près d'un tiers (8,7 g) comparativement aux années précédentes. Ce manque de croissance a été observé au niveau des trois parcs de pousse, et est corroboré par les observations des professionnels sur le terrain. Plus précisément, le gain de poids mesuré aux parcs de **Lamouroux** et de **La Casse** est seulement de **+10,9 g** et **+13,5 g**, menant les huîtres à un poids unitaire moyen de **52,2 g** et **54,8 g**, respectivement, à la sortie de l'automne. Finalement le parc de la **Coupe à Colleau** présente des performances de croissance plus représentatives des valeurs de références, avec un gain de poids de **+21,5 g**, permettant l'obtention d'huîtres de **62,8 g** en moyenne.

Remerciements : Nous remercions les professionnels partenaires, le Lycée Maritime et Aquacole de La Rochelle et le Lycée de la Mer de Bourcefranc qui nous prêtent des emplacements sur leurs parcs. Le Lycée Maritime et Aquacole de La Rochelle entretient les élevages et réalise les échantillonnages sur l'île de Ré.

*Citation : **Barbier P, Barré M, Bodin P, Oudot G (2023) Observatoire Ostréicole du littoral charentais – Bulletin saisonnier n°3.1 – Automne 2023. CAPENA, 2p.***